

Issy-les-Moulineaux, le 30 mai 2024

## CNP Assurances signe la Charte 50+ pour l'emploi des seniors

**CNP Assurances a signé, hier<sup>i</sup>, la Charte 50+ pour l'emploi des plus de 50 ans. Une cérémonie placée sous le haut patronage de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités. Le Groupe confirme ainsi ses engagements de long terme pour valoriser la place des seniors dans l'entreprise et lutter contre les stéréotypes liés à l'âge.**

En 2035, la moitié de la population européenne aura plus de 45 ans. Un tiers de la population française passera près du tiers de sa vie à la retraite<sup>ii</sup>...

En qualité d'employeur responsable et conformément à sa raison d'être d'assureur inclusif, CNP Assurances se place en première ligne pour relever les défis liés à la transition démographique. A l'instar du groupe La Poste et de La Banque Postale, l'assureur rejoint le collectif d'entreprises et d'organisations signataires de la Charte 50+ pour lutter contre toute forme de discrimination et valoriser le rôle et la place des seniors dans l'entreprise.

Créée par le Club Landoy, (une initiative de Bayard) et le groupe L'Oréal, la Charte 50+ se décline en 10 engagements clefs. CNP Assurances s'engage ainsi à aller plus loin pour valoriser la place des plus de 50 ans dans l'entreprise en agissant notamment sur :

- le recrutement,
- la formation,
- le maintien dans l'emploi,
- l'accompagnement des évolutions de carrière puis du départ à la retraite,
- le bien-être au travail et la sensibilisation de toutes et tous aux stéréotypes liés à l'âge.

Le collectif du Club Landoy permet aux signataires de partager leurs bonnes pratiques et de se réunir chaque année pour communiquer sur leurs actions.

Cette signature s'inscrit dans le sens des actions mises en place par CNP Assurances :

- accord QVCT (qualité de vie et conditions de travail)
- accord GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels).

Ces actions portent notamment sur les conditions de travail, l'inclusion et l'accompagnement des parcours professionnels.



Marie Rouen, DRH de CNP Assurances, lors de la signature de la Charte 50+

Marie Rouen

Directrice des ressources humaines de CNP Assurances



*« En signant aujourd'hui la Charte 50+, CNP Assurances confirme son engagement de long terme en faveur de la valorisation de place des plus de 50 ans dans l'entreprise. Employeur responsable, nous luttons depuis toujours pour l'équité et l'égalité professionnelle et pour favoriser la diversité au sein de nos équipes. Nous pensons que le mélange de genres, de générations et de toutes les différences humaines, fait la richesse et la force de l'entreprise. »*

### À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 7000 collaborateurs et un résultat net 1 550 M€ en 2023 (en IFRS 17). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie\*, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes.

CNP Assurances est le 5e assureur en Europe, notamment en Italie, et le 3e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme ou en modèle « ouvert ». Plus de 36 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

\*Données clés 2022 de France Assureurs.

## Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 46 51  
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez-nous sur :    



<sup>i</sup> La signature 2024 de la Charte 50+ avait lieu à l'initiative du Club Landoy (Bayard) et du groupe L'Oréal, un acte d'engagement en faveur de l'emploi des plus de 50 ans en entreprise mobilisant désormais plus de 140 entreprises et acteurs de toutes tailles et secteurs.

<sup>ii</sup> Source Club Landoy..